

de notre contribution a changé avec la diminution des effectifs de la Force. Cependant les circonstances qui en ont motivé l'envoi au Moyen-Orient n'ont pas changé sensiblement. Deux questions se posent. Qu'avons-nous appris au sujet du maintien de la paix au cours des dix dernières années? Si les Nations Unies doivent conserver certaines fonctions dans le domaine du maintien de la paix, -- l'expérience nous dit qu'elles les conserveront -- comment faut-il partager cette responsabilité parmi les Etats membres?